

C 5

Second Witness for
the Prosecutor:

Mr. Jos. LANGLAIS, R.R. No. 3, rang Ste-Claude, LORETTEVILLE, P.Q.,
being duly sworn is examined by the Prosecutor:

- Q-22. Voulez-vous dire à la Cour ce que vous avez vu et constater relatif à un accident par un véhicule de l'Armée et conduit par l'accusé, dans l'avant-midi du 1er juillet 1941?
- A-22. Bien, je parlais de chez nous à pied, je m'en allais à la manufacture Bastien. Entre chez nous et monsieur Ingleton. Le camion m'a repassé entre moi et un gros truck de la milice. Dans le même moment, il venait un gros truck opposé à lui. Plutôt que de frapper le truck, d'après ce que j'ai pu voir, il a donné un coup de roue à droite. Là, j'ai vu tout le dessous du truck, il a "cauté"; il a frappé le premier poteau en donnant un coup de roue, il l'a coupé au "cross arm", il est revenu sur le chemin à gauche, il a été brisé le 2ième poteau en plein front, ensuite il est entré dans la grange. C'est tout ce que j'ai vu.
- Q-23. Connaissez-vous ce que c'est qu'une automobile?
- A-23. Un peu.
- Q-24. Vous pouvez apprécier et évaluer la vitesse d'une automobile?
- A-24. C'est assez difficile.
- Q-25. Vous avez une voiture, vous?
- A-25. Oui.
- Q-26. Pouvez-vous dire à quelle vitesse allait la voiture de l'accusé?
- A-26. A peu près ?
Etre assermenté pour la vitesse c'est difficile, mais d'après moi (d'après mon premier témoignage à la Cour d'Enquête), je l'aurais mis à 65-70 milles à l'heure.

Cross-examined by the Defending Officer:

- Q-27. Vous vous basez sur votre premier témoignage pour dire cela?
- A-27. Je le pense encore.
- Q-28. Conduisez-vous vous-même?
- A-28. J'ai conduit des trucks.
- Q-29. Comment est le chemin à cet endroit?
- A-29. Il y a de la gravelle à cet endroit et il est en mauvais ordre.
- Q-30. Il y avait deux trucks qui se suivaient?
- A-30. Je ne peux pas dire s'ils étaient deux. Je suis certain de un, mais dans un moment comme ça, c'est difficile de tout voir.
- Q-31. Ce véhicule allait en direction de Québec, et vous ne vous rappelez pas qu'en arrière de ce véhicule il y avait un autre truck qui le suivait?
- A-31. Je ne peux pas me rappeler de ça.

The Prosecutor declines to re-examine.